

Ministère de la Justice

COUR D'APPEL DE DALOA

TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE MAN

SECTION DE GUIGLO



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

PROCURATION SPECIALE

ACTE N° 118
DU 30 SEPTEMBRE 2021

Par devant nous, Maître GOGO KOUDOU NOEL,
Greffier-Notaire près la Section de Tribunal de Guiglo ;

ONT COMPARU

Les Membres du Comité de Gestion de la SOCIETE
COOPERATIVE AGRICOLE SIMPLIFIEE DES
PRODUCTEURS DU CAVALLY dite « SCOOPS-CAPROCA »,
élus à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2020 ;

A SAVOIR :

1 - Monsieur **KOUDOU GOREDJE BEN-ORLANDO**, né le treize Novembre mil neuf cent quatre-vingt-six (13-11-1986) à Gamagui Oupoyé ; Fils de KOUDOU Gnegouri Alphonse et de GUEHI Zoko Delphine ; Comptable demeurant à Guiglo ; De nationalité ivoirienne ; Titulaire de la Carte Nationale d'Identité numéro C 0110 5143 05 établie à Abidjan, le dix-huit Octobre deux mil quinze (18-10-2015) ;



Président de la SCOOPS-CAPROCA. ;

2 - Monsieur **DOUKOURE SEKOU**, né le premier Janvier mil neuf cent soixante-neuf (01-01-1969) à Attécoubé ; Fils de DOUKOURE Vaffing et de Makessagbé KONE : Chauffeur demeurant à Guiglo ; De nationalité ivoirienne ; Titulaire de la Carte Nationale d'Identité numéro C 0106 3292 12 établie à Abidjan, le treize Août deux mil quinze (13-08-2015) ;

Secrétaire Général de la SCOOPSCAPROCA. ;

3 - Monsieur **KOUDOU CYRILLE NICAISE**, né le douze Septembre mil neuf cent quatre-vingt-quatre (12-09-1984) à Agboville ; Fils de KOUDOU Zégbéhi et de DETTE Sophie Marguerite ; Etudiant demeurant à Guiglo ; De nationalité ivoirienne ; Titulaire de la Carte Nationale d'Identité numéro C 0072 4827 22 établie à Niambezaria, le treize Septembre deux mil neuf (13-09-2009) ;

Rapporteur de la SCOOPS-CAPROCA. ;

Lesquels ont, par ces présentes, constitué pour leur mandataire spécial, le sieur **Haidar Hussein**, né le trois Janvier mil neuf cent quatre-vingt-quinze (03-01-1995) à Beyrouth (LIBAN) ; Domicilié à San-Pedro ; De nationalité libanaise ; Titulaire de la Carte de Résident numéro C 0118 8538 79 établie à Abidjan, le trente Avril deux mil dix-huit (30-04-2018) ;



Auquel ils donnent pouvoir de, pour eux et en leurs noms, en leurs qualités de Membres du Comité de Gestion de la SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE SIMPLIFIEE DES PRODUCTEURS DU CAVALLY dite « SCOOPS-CAPROCA », effectuer toutes les opérations commerciales, financières et bancaires au titre de la campagne 2021 – 2022 ;

DONT ACTE

Fait et passé à Guiglo

En l'étude du Greffier-Notaire sise au Palais de Justice de ladite ville.

L'an deux mil vingt-et-un

Et le trente Septembre

Et après lecture faite, les comparants ont signé avec nous.

KOUDOU GOREDJE BEN-ORLANDO

DOUKOURE SEKOU

KOUDOU CYRILLE NICAISE

SE

DELIVREE A GUIGLO, LE 06 OCTOBRE 2 021

LE GREEFIER-NOTAIRE

